

N°203 / SEPTEMBRE 2025

L'ÉCLAIR

LE MAG' DE SAINT-ARNOULT



HORIZON 2045

Le SCoT définit les objectifs de développement du territoire pour les 20 ans à venir.

SÉCURITÉ : DE NOUVELLES CAMÉRAS

ENVIRONNEMENT : COLLECTE D'AMIANTE



*Saint-Arnoult
en Yvelines*



42^e

Saint-Arnoult-en-Yvelines



Saint-Arnoult
en Yvelines

Brocante

Organisée par l'association des acteurs économiques de Saint-Arnoult-en-Yvelines



SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2025

Acasa
ASSOCIATION
ACTEURS ÉCONOMIQUES
Saint-Arnoult en Yvelines

Bulletin d'inscription sur : www.acasa-asso.fr

Ou bien téléphonez au 06 01 77 74 30

acasa.brocante@gmail.com



SOMMAIRE

SEPTEMBRE 2025

5



6-7



Édito du Maire - P. 4

Maison médicale - P. 5

Le SCoT préfigure le territoire - P. 6-7

Actualités - P. 8 à 11

Les films de la rentrée au Cratère - P.12

Le Cratère clôture le Festival à toute Heure- P. 13

Extension du réseau de caméras - P. 14-15

La rentrée à l'Espace Jeunes - P. 16

La mairie accueille des stagiaires - P. 17

Un Plan pour faire face aux éléments - P. 18-19

Unique : une collecte gratuite d'amiante lié - P. 20

La rentrée littéraire à la médiathèque - P. 21

Annick et Bernard Henriet, déjà 60 ans - P. 22-23

Les travaux de cet été en ville - P. 24-25

Questions/Réponses - P. 26

Les délibérations du conseil municipal - P. 27

Agenda - P. 28-29

Tribunes d'expression - P. 30

Numéros utiles et état civil - P. 31



14-15



18-19

CANICULE

HORAIRES ADAPTÉS, SERVICES ASSURÉS



Les écarts climatiques, de plus en plus fréquents et marqués, imposent chaque été des ajustements pour protéger les agents municipaux, en particulier ceux des services techniques. Ces professionnels sont en première ligne pour l'entretien des chaussées, le débroussaillage, la tonte, le désherbage, la taille ou encore la pose et l'entretien du mobilier urbain, des tâches souvent réalisées en plein soleil, avec la réverbération de la chaussée et la chaleur dégagée par les engins thermiques.

Afin de limiter l'exposition aux fortes chaleurs, la mairie adapte depuis plusieurs années les horaires de travail durant les périodes estivales. Cet été encore, les agents ont débuté leur journée à 7h au lieu de 8h.

Ce simple décalage d'une heure permet de profiter de la relative fraîcheur matinale et d'améliorer les conditions de travail, tout en garantissant la continuité de l'entretien de la commune... pour le confort de tous.

ÉDITO

MADAME JOËLLE JÉGAT, MAIRE



La période estivale est toujours attendue avec impatience, synonyme de détente, de repos et de retrouvailles en famille ou entre amis. J'espère que chacune et chacun d'entre vous a pu en profiter pleinement, au-delà même de ses espérances.

Place désormais à la rentrée, et avec elle, le retour des grands rendez-vous de septembre : la rentrée des classes, la reprise des activités associatives avec le forum des associations, ou encore la traditionnelle brocante organisée par nos acteurs économiques fin septembre, laquelle nous promet un nouveau moment de convivialité au cœur du centre-ville.

Cet été, les services municipaux, les entreprises ainsi que vos élus sont restés mobilisés pour mener à bien de nombreux chantiers à travers la commune. Qu'il s'agisse de l'entretien des bâtiments, de l'amélioration de la mobilité ou de l'avancement de projets structurants, chacun s'est investi avec efficacité. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Parmi ces projets, celui de la maison médicale franchit une étape décisive : le lancement des travaux est désormais imminent. Tous les éléments sont aujourd'hui réunis, y compris un

nouveau financement récemment obtenu, pour permettre enfin la concrétisation de ce projet tant attendu par tous.

Vous l'aurez remarqué, cette édition de L'Éclair est accompagnée du guide des animations et événements culturels « Vos Rendez-vous », toujours plus riche en propositions. Je vous

invite à découvrir les nombreuses activités municipales et associatives qui rythmeront le semestre à venir. Chacun y trouvera de quoi se divertir, petits et grands, notamment à travers un spectacle pour toute la famille au Cratère.

Je ne vous en dis pas plus, et vous laisse le plaisir de parcourir ce programme, votre agenda en main, pour ne rien manquer des temps forts qui vous sont proposés.

Le prochain semestre annonce aussi la dernière ligne droite de notre mandature avant les prochaines élections municipales de mars 2026, comme en témoigne le contenu des tribunes politiques des groupes d'opposition. Vouloir accéder au pouvoir est une chose, veiller à l'avenir de la commune et au bien-être de ses habitants en est une autre.

Je vous souhaite un bon retour de vacances, une belle rentrée et je vous dit à très bientôt.

Madame le Maire et ses adjoints reçoivent à la mairie sur rendez-vous.

L'Éclair, le magazine de tous les Arnolphiens.

Directrice de la publication : Joëlle Jégat

Rédacteur, photos : Gilles Mainvis

Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien

Crédits photos : Freepik - Adobe Stock

Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr - www.saintarnoultenyvelines.fr

Impression : Imprimerie Chevillon-imprimeur. Dépôt légal : Septembre 2025. Numéro ISSN 3002-0468.

MAISON MÉDICALE

CHANTIER DÉLIMITÉ ET FINANÇEMENT CONFORTÉ

Le terrain du premier projet de maison médicale, vendu au département des Yvelines, s'étant révélé non adapté (constructibilité, réseaux, gestion des pluviales...), un repositionnement du projet par échange de parcelles a été préfiguré courant juillet entre la ville et le Département.



À l'avenir et en fonction des besoins, la maison médicale André Laucher aura la capacité de s'agrandir grâce à la possibilité de lui adjoindre un étage supplémentaire.

Vendredi 18 juillet, en présence de Mme le maire Joëlle Jégat, d'une représentante du département des Yvelines et d'un huissier, la surface destinée à recevoir la maison médicale a été officiellement extraite du domaine public. Elle n'appartient plus à la commune, mais bel et bien au Département. Cette désaffectation et cet échange devront être entérinés par les élus arnolphiens lors du conseil municipal de rentrée prévu le mardi 23 septembre.

BIENTÔT LES TRAVAUX

Attendu par les Arnolphiens, mais aussi par les professionnels de santé, le début des travaux est prévu pour ce mois de septembre. Les appels d'offres ont été lancés et les entreprises ont été désignées. Elles sont au

nombre de 11 à se répartir les 13 lots, notamment : gros-œuvre, fondation, charpente, plomberie, électricité, menuiserie intérieure, panneaux photovoltaïques... Un projet pris en charge intégralement par le Département pour un montant de 1,5 million d'euros TTC.

250 000 € DE PLUS

La bonne nouvelle de cette rentrée nous vient de l'Agence Régionale de Santé qui contribue à hauteur de 250 000 € à la réalisation de cette maison médicale. Ce financement pourrait être conforté également par la Région Île-de-France, qui dans de nombreuses situations abonde les subventions de l'ARS.

L'ensemble de ces contributions vient consolider le financement public de la future maison médicale, au bénéfice des usagers et des soignants du territoire.

SCoT

UNE VISION DU TERRITOIRE À L'HORIZON 2045

La révision du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) de Rambouillet Territoires poursuit son cours. Ce document stratégique vise à définir, pour les 20 prochaines années, les grandes orientations d'aménagement et de développement durable sur l'ensemble des 36 communes du territoire, dont Saint-Arnoult-en-Yvelines. Après une phase d'élaboration clôturée le 6 juin 2025, le projet de SCoT a été arrêté par le conseil communautaire le 23 juin 2025, à la suite d'un premier vote en janvier 2024 lié au projet de territoire (PADD). Un document équilibré entre la volonté des communes de préserver leur liberté d'action et une stratégie d'État d'obligation de construire.

Cette vue aérienne permet de visualiser l'articulation entre notre commune, les terres agricoles, les principaux axes de circulation et les zones boisées toutes proches. Elle illustre parfaitement les enjeux du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), qui vise à préserver un équilibre durable entre urbanisation, développement économique, mobilités douces et préservation des ressources naturelles. Une lecture du territoire à l'échelle locale, utile pour penser l'avenir de manière cohérente et partagée.



QUOI SERT LE SCOT ?

Le SCoT harmonise et traduit les grandes politiques publiques : urbanisme, logement, mobilité, environnement, développement économique, artisanat et commerce. Il veille à l'équilibre entre espaces urbains, zones à urbaniser et espaces naturels ou agricoles à préserver.

Ce document ne remplace pas les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme) des communes, mais il s'impose à eux : chaque PLU doit être

compatible avec les orientations définies par le SCoT.

À SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

Le SCoT engage les communes à adapter leur urbanisme local pour répondre aux besoins du territoire tout en préservant leur qualité de vie. À Saint-Arnoult-en-Yvelines, une révision du PLU sera nécessaire dans l'année à venir pour assurer sa compatibilité avec le SCoT, lui-même reprenant les dernières évolutions législatives et réglementaires nationales et franciliennes.



L'ensemble immobilier de la Plage au Champ se traduira par 150 logements supplémentaires sur la commune. Ses futurs habitants viendront renforcer les effectifs de nos écoles et contribuer au dynamisme de nos commerces et associations.

Les orientations fixées concernent notamment :

- La reconnaissance de Saint-Arnoult comme pôle relais du territoire, au même titre qu'Ablis, Le Perray-en-Yvelines, Les Essarts-le-Roi et Gazeran.
- Un développement raisonné mais affirmé, autour du logement, du commerce, de l'artisanat et de l'activité industrielle.

ENVIRONNEMENT

Le volet environnemental du SCoT met l'accent sur la gestion des risques et l'anticipation du réchauffement climatique : préservation des zones humides, limitation de l'imperméabilisation des surfaces, lutte contre les inondations et les mouvements de terrain. Côté biodiversité, il encourage également la sanctuarisation des nombreux espaces remarquables de la commune : forêt domaniale de Rambouillet, du Bréau, préservation des linéaires de haies et gestion des lisières forestières.

LOGEMENT

En matière de logement, le Scot tente de répondre à minima aux injonctions de l'État et à la stratégie régionale de « déconcentration » du cœur de l'Île-de-France

D'ici à 2045, la commune pourrait être amenée à proposer entre 400 et 500 nouveaux logements, dans le cadre d'une répartition équilibrée des objectifs du SCoT : environ 400 logements par an à l'échelle du territoire intercommunal (le rythme minimum imposé par l'État en dépit de la capacité de réalisation remontée des communes).

Ces objectifs intègrent non seulement des constructions neuves, mais aussi des rénovations de logements vacants, notamment en centre-ville. Si cet objectif représente une évolution considérable de nos territoires, il fait à tous redouter la traduction opérationnelle et les besoins induits en équipements publics. La Ville de Saint-Arnoult-en-Yvelines

ne baisse pas la garde sur ce sujet lié également à la mixité du logement (logement libre / logement social), notamment au regard des opérations déjà en cours sur la commune.

COMMERCES

Le SCoT identifie plusieurs zones propices au renforcement de l'offre commerciale sur la commune, à l'intérieur desquelles l'implantation de nouveaux commerces sera facilitée.

- Le centre-ville,
- La zone Auchan de la Fosse aux Chevaux,
- Les entrées de ville, notamment côté Rochefort, Sonchamp et le secteur de « Point P ».

ARTISANAT ET ÉCONOMIE

Pour soutenir le développement économique et répondre à la demande des entreprises, une extension de 10 hectares à l'ouest de la zone des Vosseries a été inscrite.

Cet espace permettra d'accueillir de nouveaux artisans et industriels, notamment pour compenser la perte d'activités liée au départ de l'entreprise Rambol, pour répondre aux besoins d'extension d'entreprises locales comme Krone, concessionnaire de matériel agricole, ainsi qu'au développement de l'emploi local.

La future desserte de cette zone se ferait par un accès direct à la RD29, en provenance de Clairefontaine, afin de ne pas surcharger les voiries résidentielles actuelles.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Le projet de SCoT a été transmis à chacun des 36 conseils municipaux pour avis, ainsi qu'aux partenaires associés : État, Région, Département, Chambres consulaires (agriculture, métiers), etc.

Une enquête publique sera organisée d'ici la fin de cette année, pour une durée d'un mois. Elle permettra à chacun de prendre connaissance du document et de formuler ses observations.

FORUM DES ASSOCIATIONS

ENGAGEZ-VOUS À PLUS D'UN TITRE !

Rendez-vous incontournable de la rentrée, le Forum des associations se tiendra le samedi 6 septembre 2025, de 9h à 14h, au complexe sportif. Cette matinée conviviale et festive permettra à chacun de découvrir la richesse et la diversité du tissu associatif local, véritable reflet du dynamisme et de l'engagement des habitants de notre commune.

Sport, culture, loisirs, solidarité, environnement, patrimoine, bien-être... près d'une quarantaine d'associations seront réunies pour présenter leurs activités, dialoguer avec les visiteurs et enregistrer les premières inscriptions de la saison.

Ce forum est l'occasion idéale pour petits et grands de trouver une activité à pratiquer tout au long de l'année, de rencontrer les bénévoles passionnés



qui animent ces structures, et pourquoi pas, de rejoindre une équipe pour s'impliquer dans la vie associative locale. Car pratiquer, c'est bien, mais s'investir pour faire vivre les activités est tout aussi essentiel à la vitalité de notre commune et à son enrichissement personnel.

Vous pourrez aussi découvrir les nouveautés de cette rentrée 2025, les créneaux disponibles, les projets en cours ou à venir, et bénéficier de conseils personnalisés selon vos envies et votre emploi du temps.

Que vous soyez nouvel arrivant ou fidèle participant, curieux ou engagé, seul ou en famille, venez rencontrer ceux qui font vivre Saint-Arnoult tout au long de l'année.

Complexe sportif - Entrée libre
Samedi 6 septembre - de 9h à 14h

VOS RENDEZ-VOUS

SUIVEZ LE GUIDE SEMESTRIEL

Ce numéro de septembre de L'Éclair est accompagné du tout nouveau guide pratique : "Vos Rendez-vous", un outil pensé pour vous accompagner tout au long du semestre à venir, de septembre 2025 à février 2026.

Vous y trouverez dans sa première partie un panorama complet des manifestations municipales et associatives prévues jusqu'en février : fêtes, expositions, spectacles, concerts, animations sportives, rencontres culturelles... tous les temps forts y sont recensés, mois par mois.

La seconde partie du livret est consacrée aux associations locales, avec un zoom détaillé sur celles présentes au Forum des associations, organisé le samedi 6 septembre de 9h à 14h au gymnase. Coordonnées, activités proposées, horaires, lieux de pratique, tranches d'âge



concernées : tout est réuni pour faciliter vos choix.

Une troisième section recense également les autres associations arnolpiennes non présentes au forum, afin de valoriser l'ensemble du tissu associatif local, dans toute sa diversité.

Un index thématique permet une recherche facilitée selon les domaines d'activité (sport, culture, environnement, solidarité...).

Pensé comme un compagnon du quotidien, Vos Rendez-vous vous permettra de ne rien manquer des événements à venir, de mieux connaître les acteurs locaux et, pourquoi pas,

de vous engager vous aussi dans la vie de votre commune.

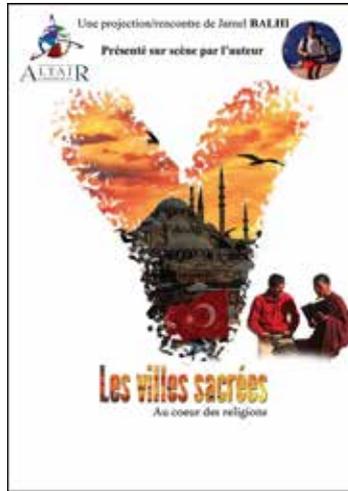
Un guide à garder sous la main tout au long de la saison ! Disponible également en mairie et dans certains commerces.

CINÉMA LE CRATÈRE

UNE SAISON DE DÉCOUVERTES ET DE RENCONTRES

La saison 2025-2026 des conférences reprend au Cratère, avec toujours le même objectif : ouvrir une fenêtre sur le monde à travers des documentaires passionnants et des rencontres authentiques avec les réalisateurs.

Organisées à 14h, ces séances proposent aux spectateurs de voyager sans quitter leur fauteuil. Cette année encore, les destinations font rêver : des villes sacrées aux confins de la planète, en passant par la Guyane, le Rwanda, l'Afrique de l'Est, Terre-Neuve et la Bolivie, autant de cultures, de paysages et de récits à découvrir.



Prochaines projections :

- Vendredi 14 novembre : *Villes sacrées*
Un film de Jamel Balhi
- Mardi 2 décembre : *Afrique de l'Est*
Un film Rencontre avec Sabina et Jérôme Bergami
- Mardi 13 janvier : *Guyane*
Un film de Yohann Bricchet
- Mardi 3 février : *Rwanda*
Un film de Charles Domingue
- Mardi 17 mars : *Terre-Neuve*
Un film de Martin Parent & Lynda Paquette
- Mardi 7 avril : *Bolivie*
Un film de Bernard Bruel

Plein tarif : 8 € – Tarif réduit (moins de 14 ans) : 5 €

LA RAGE

UNE MENACE TOUJOURS PRÉSENTE À L'ÉTRANGER

Si la rage a disparu du territoire français chez les animaux domestiques depuis plusieurs années, cette maladie mortelle existe encore dans de nombreux pays.

Lors de déplacements à l'étranger, il est essentiel de rappeler les bons réflexes pour se protéger et éviter toute importation du virus de la rage sur notre sol.

Une maladie mortelle pour l'Homme

La rage est une maladie virale qui se transmet par la salive d'un animal contaminé, généralement par morsure ou griffure, ou par simple contact avec une plaie, même minime. Elle est systématiquement mortelle pour l'être humain et l'animal dès l'apparition des premiers symptômes. Il est donc crucial d'agir avant qu'ils ne surviennent.

Un danger encore bien réel à l'international

Tous les cas de rage détectés en France ces dernières années proviennent d'animaux contaminés à l'étranger. Un animal peut sembler en bonne santé



alors qu'il est porteur : les symptômes peuvent mettre plusieurs jours à apparaître. C'est pourquoi il est indispensable d'adopter des comportements responsables, notamment lors de séjours à l'étranger. Une simple imprudence peut avoir des conséquences dramatiques. Protégeons nos proches, nos animaux et notre pays en restant vigilants.

Pour connaître la liste des pays où la rage est encore présente, consultez le site officiel du gouvernement : agriculture.gouv.fr/gare-la-rage

Les bons réflexes à adopter :

- Ne caressez jamais un animal errant, même s'il vous semble amical ou en bonne santé.
- N'importez pas d'animaux depuis l'étranger, en particulier des chiots ou des chatons qui n'ont souvent pas été vaccinés.
- Si vous voyagez avec votre animal, assurez-vous qu'il soit vacciné contre la rage. C'est une obligation pour passer certaines frontières et une protection essentielle pour lui comme pour vous.

LA POSTE

BAIL RENOUVELÉ, HORAIRES ADAPTÉS

Bonne nouvelle pour les usagers : le bureau de Poste de Saint-Arnoult-en-Yvelines reste en place ! Lors du conseil municipal du mardi 24 juin, il a été annoncé que le bail commercial liant la Poste à la commune, propriétaire des locaux situés rue des Remparts, est reconduit pour une durée de 9 ans. Cette prolongation garantit la pérennité d'un service auquel les Arnolphiens sont très attachés.

Ce bail représente également une recette annuelle de 55 000 € pour les finances communales. Par ailleurs, la commune s'est engagée à aménager un véritable accès aux personnes à mobilité réduite, améliorant ainsi l'accessibilité du site.

Un engagement suivi d'acte, puisque parmi les travaux réalisés cet été sur la commune, une rampe d'accès a été créée. Retrouvez un extrait des tra-



voux menés cet été en pages 24 et 25.

Fréquentation en baisse, horaires réajustés

Comme partout en France, le bureau de Saint-Arnoult subit les effets de la transformation des usages. En dix ans, la fréquentation des bureaux de Poste a été divisée par deux, tandis que le volume de courrier a chuté de

70 %. Le bureau local n'échappe pas à la tendance : depuis 2022, sa fréquentation a baissé de 5 %, passant de 80 à 76 clients en moyenne par jour.

Afin de s'adapter à cette évolution, la Poste ajustera les horaires d'ouverture à compter du 1^{er} septembre 2025 :

Du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h

Le samedi : 9h - 12h

Ce nouvel aménagement porte l'amplitude hebdomadaire à 33 heures, contre 34h30 actuellement.

RECENSEMENT CITOYEN

UNE OBLIGATION DÈS 16 ANS

Vous avez 16 ans ou vous venez de les fêter ? Il est temps de penser à votre recensement citoyen !

Cette démarche, obligatoire pour tous les jeunes Français, filles comme garçons, doit être effectuée dans les trois mois suivant le 16^e anniversaire. Elle peut se faire en mairie ou en ligne sur le site officiel :

www.service-public.fr

Pourquoi est-ce important ?

Le recensement citoyen permet :

- D'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ;
- D'obtenir une attestation de recensement, indispensable pour s'inscrire à certains examens (BEP, BAC, permis de conduire...) ou concours de la fonction publique ;
- D'être automatiquement inscrit sur les listes électorales à 18 ans ;



- De commencer à se familiariser avec les droits et devoirs du citoyen.

C'est aussi une première étape vers l'exercice de la citoyenneté et la participation à la vie démocratique.

Comment se faire recenser ?

Il suffit de se présenter en mairie muni :

- D'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport),

- Du livret de famille,

- D'un justificatif de domicile.

Cette démarche est rapide et totalement gratuite.

Un oubli ? Il n'est jamais trop tard pour se faire recenser, mais mieux vaut le faire à temps pour éviter des démarches supplémentaires ou un report de convocation à la JDC.

Une question ?

L'accueil de la mairie est à votre disposition au **01 30 88 25 25**.

Energy TI Green.



Installée au 2 rue de la Boucauderie, dans les mêmes locaux que Saveur Jardin et Sab Barber, la société Energy TI Green vient d'ouvrir ses portes. Spécialisée dans l'installation de panneaux photovoltaïques et de bornes de recharge pour véhicules électriques, elle est portée par un trio de professionnels : Thomas Jeantet, Quentin Lecrosnier et Driss Najim.

« La pose peut s'effectuer en toiture, sur un carport ou au sol, à condition de respecter un angle d'inclinaison optimal. Nous travaillons avec les panneaux de l'entreprise française Dualsun, conçus et assemblés en France. Ces derniers sont garantis 25 ans, les micro-onduleurs 10 ans, et la garantie de production s'étend jusqu'à 30 ans avec un rendement optimisé à 85 % », explique Thomas Jeantet, directeur commercial.

En option, l'entreprise propose également des batteries de stockage pour l'électricité non immédiatement consommée. Energy TI Green intervient aussi bien chez les particuliers que chez les professionnels, pour des puissances allant de 3 à 36 kW.

Les devis sont gratuits, et l'équipe prend en charge l'ensemble des démarches administratives, aussi bien auprès des mairies que d'Enedis. Selon les installations, la rentabilité est estimée entre 8 et 10 ans.

Energy TI Green - 2, rue de la Boucauderie
07 49 06 13 85
contact@energyti-green.fr
Du lundi au samedi de 9h à 19h

Le bus de la PMI fait halte dans notre commune.



Parmi les différents services itinérants mis en place par le département des Yvelines, figure le Bus PMI (Protection Maternelle et Infantile) instauré en 2017, à la suite de la fermeture de différentes structures fixes, notamment celle de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Notre commune fait partie des 13 communes desservies par le bus PMI instauré par le Département à raison d'une fois toutes les deux semaines, dans le cadre de sa mission de santé publique. Ce passage régulier favorise l'accès aux soins pour les jeunes enfants et les futurs parents.

Gratuit et ouvert à tous, le bus de la PMI permet de bénéficier de conseils et d'un suivi en matière de santé, de développement, d'alimentation ou encore de parentalité. À bord, des professionnels de santé (puéricultrice, infirmière, médecin, sage-femme selon les besoins) sont présents pour répondre aux questions, peser et mesurer les enfants de 0 à 6 ans, et proposer un accompagnement adapté à chaque situation.

Que vous soyez futur parent, jeune maman, jeune papa ou tout simplement en recherche de conseils, n'hésitez pas à venir à la rencontre de l'équipe lors de son passage dans la commune.

Lieu de stationnement : devant le centre de loisirs « Les Copains d'abord », au 10 rue de Guhermont.

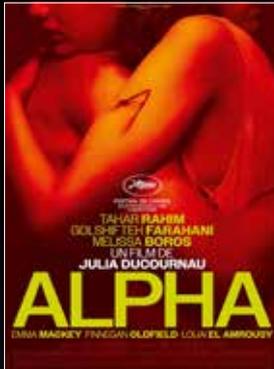
Fréquence : tous les jeudis, toutes les 2 semaines, de 9h30 à 16h.

Consultations : uniquement sur rendez-vous, en appelant le 01 30 83 61 00

Cinéma
Le ratère

**À VENIR
EN SEPTEMBRE...**

DRAME



ACTION



COMÉDIE



Téléchargez l'application de votre cinéma sur votre smartphone.



FESTIVAL

TYREEK MCDOLE

EN CLÔTURE

Du 13 mars au 11 avril 2026, le Festival à toute Heure en Vallée de Chevreuse, Sud-Yvelines et Nord-Essonne, sera de retour à l'occasion de 6 concerts, dont celui de clôture sur la scène du Cratère. À l'affiche, Tyreek McDole : la voix du jazz qui électrise les scènes du monde entier.

Ne cherchez pas plus loin... On a trouvé LA prochaine grande voix du jazz ! Tyreek McDole a seulement 24 ans, et il est déjà en train d'affoler tout le monde à New York !!! Tellement, qu'il a remporté l'an passé l'une des compétitions vocales les plus prestigieuses au monde : le concours Sarah Vaughan. Sa voix grave, veloutée, fait aussi bien des merveilles dans des registres swing que spiritual jazz, et évoque Joe Williams pour le premier aspect, Andy Bey pour le second. Et dès qu'il chante une balade, c'est la chair de poule instantanée !

Le jeune prodige haïtien-américain à la voix irrésistible annonce son premier album "Open Up Your Senses" qui rend hommage à la tradition tout en s'échappant vers une musique spirituelle.

Âgé aujourd'hui de 25 ans et originaire de Floride, Tyreek McDole a fait ses débuts à la trompette puis aux percussions classiques avant de commencer à chanter. Sorti diplômé du Conservatoire de musique d'Oberlin, il a remporté plusieurs prix dont celui du concours de jazz vocal Sarah Vaughan (tout comme Samara Joy en 2019). Touché par les voix de Johnny Hartman, Leon Thomas ou Andy Bey, son premier album Open Up Your Senses s'ancre néanmoins dans le présent. Son répertoire met en lumière l'amour que porte Tyreek pour le jazz spirituel.

Avant la sortie de son nouvel album, on écoute The Creator Has a Master Plan, une interprétation de l'hymne hippie de Pharoah Sanders sorti en 1969. Tyreek McDole invite sur ce thème, le saxophoniste Tomoki Sanders, le propre fils du maître, pour un remarquable solo.

Open Up Your Senses évoque l'héritage des grands du jazz. Enrichie de ses multiples racines des Caraïbes, de New York, de la Floride et au-delà, la chaleureuse et habile voix de baryton de Tyreek McDole rend aussi hommage au vocaliste d'avant-garde Leon Thomas et de nouveau au saxophoniste hors-



À 25 ans, Tyreek McDole s'impose comme la nouvelle voix du jazz. Lauréat du concours Sarah Vaughan, il envoûte par sa voix grave et veloutée, entre swing, spiritual jazz et ballades. Une révélation à découvrir sur la scène du Cratère.

norme Pharoah Sanders, avec son single The Sun Song (Precious Energy).

Tyreek affirme avec élégance une place de choix parmi les voix du jazz.

Avec ses racines fermement plantées dans le sol musical des Caraïbes, de New York, de la Floride et d'ailleurs, McDole jette maintenant son dévolu sur les rues animées de New York, laissant une empreinte indélébile dans l'histoire de la musique. Tyreek McDole cueille son auditoire pour le placer dans un écrin de velours.

Samedi 21 avril 2026 à 21h Le Cratère.

Réservation : jazzatouteheure.com

Les places partent très vite !

SÉCURITÉ

LA VIDÉOPROTECTION POURSUIT SON DÉPLOIEMENT

Depuis 2022, la commune est dotée d'un système de vidéoprotection visant à renforcer la sécurité des personnes et des biens sur son territoire. Cette première phase d'équipement a permis l'installation de 17 caméras sur 8 sites stratégiques : les six entrées de ville, avec lecture des plaques d'immatriculation, les abords de bâtiments publics, de lieux de vie et d'équipements sensibles tels que la médiathèque, la mairie, la place Jean-Moulin et le Colombier. Le dispositif va s'étendre.

Les images de chaque caméra sont transmises, enregistrées et visionnables depuis le local de la police municipale. Elles ne sont ni visionnées en continu, ni utilisées pour verbaliser, mais uniquement consultées sur réquisition judiciaire, dans le strict respect des libertés individuelles. Ce dispositif contribue à renforcer la sécurité sur le territoire communal tout en garantissant un usage encadré.



UNE EXTENSION EN PRÉPARATION

Les images des caméras, mises en service en septembre 2022, sont transmises au local de la police municipale, place du Jeu de Paume, via une liaison radio utilisant le clocher de l'église.

Elles ne sont ni visionnées en direct, ni utilisées pour verbaliser. Elles ne sont consultées que sur réquisition judiciaire, dans le cadre d'une enquête.

Autorisé par la préfecture, ce dispositif a pour objectif de prévenir les actes de malveillance, lutter contre les incivilités et fournir des éléments de preuve aux enquêteurs.

Trois ans après cette mise en œuvre, et forte des retours d'expérience, la commune, en lien avec la gendarmerie et la police municipale, lance une deuxième phase d'équipement.

Dix nouveaux points de vidéoprotection viendront compléter le dispositif existant afin d'assurer une meilleure couverture des espaces de vie des Arnolphiennes et Arnolphiens.

UN BUDGET MAÎTRISÉ

Le coût prévisionnel de cette extension s'élève à 64 878,93 € HT, pour lequel la commune a sollicité une aide de la Région Île-de-France, via le dispositif « Bouclier de sécurité régional », à hauteur de 19 463,86 € (soit 30 % du montant total).



L'implantation en un seul point permet de multiplier les angles de visions et ainsi de multiplier les images...

Ce budget est inférieur de moitié à celui de la première phase, car une partie des équipements est déjà en place, notamment le relais radio sur l'église et le terminal d'enregistrement à la police municipale.

NOUVEAUX EMPLACEMENTS PRÉVUS

- Place du Général Leclerc (près de la pharmacie)
- Abords de l'école Camescasse (carrefour rue du Dr Rémond / rue Laguesse-Charon)
- Abords de l'école Guhermont (entrées primaire et ALSH)
- Carrefour rue des Remparts / avenue Grivot (marché)
- Bas de la ville (croisement rue de l'Isle / rue Basse, parking communal)
- Complexe sportif (vestiaires, gymnase, entrée du tennis)
- Parvis de l'église Saint-Nicolas
- Entrée et sortie des Meurgers (avec lecteur de plaques)
- Abords du cimetière (rue du Palais)
- Entrée de la Maison Elsa Triolet-Aragon

Ce projet a été présenté à la Commission départementale de vidéoprotection le 5 juin 2025. Il s'inscrit dans une démarche de sécurité publique, dans le strict respect des libertés individuelles.

DES CAMÉRAS : POUR QUELS RÉSULTATS ?

Les images enregistrées sont conservées pendant deux mois, puis automatiquement effacées. Durant ce délai, seules la gendarmerie ou la police nationale, dans le cadre d'une procédure judiciaire, peuvent y accéder.

Depuis l'installation en 2022, 82 réquisitions ont été formulées, avec des résultats concrets à la clé :

- Vol de grilles d'évacuation des eaux de pluies : la première réquisition a permis de retrouver une trentaine de grilles volées et revendues à la ferraille.
- Dégradations de mobilier urbain : un individu a été identifié pour la destruction de panneaux de signalisation. La commune

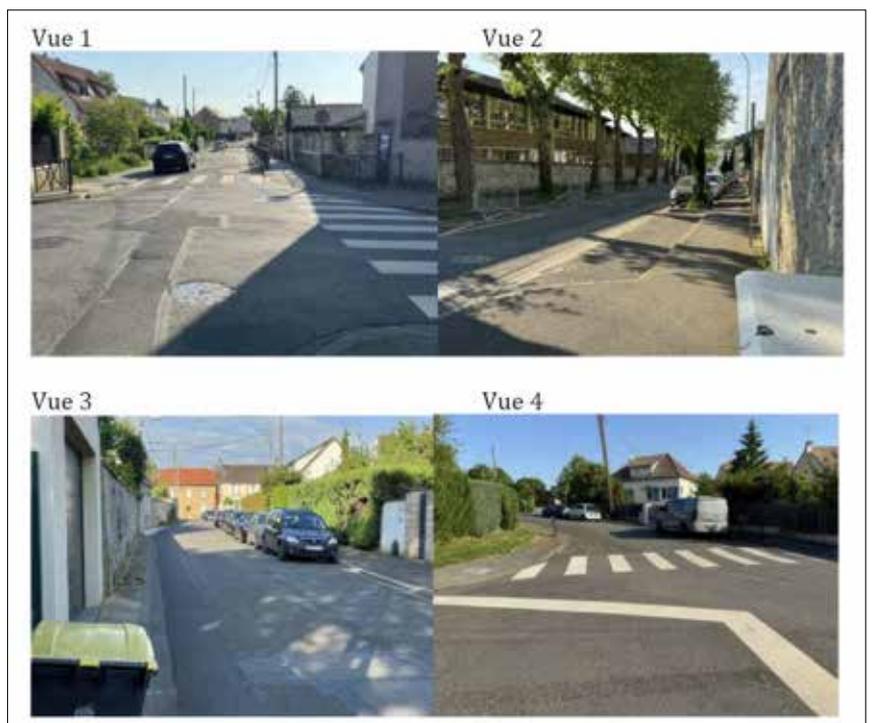
- réclame près de 10 000 € de préjudice.
- Vols de filtres à particules sur des cars grâce aux images.
- Regroupements bruyants : les nuisances sonores ont cessé après l'exploitation des images.
- Vols à l'étalage chez les commerçants : plusieurs auteurs identifiés et interpellés.
- Dépôts sauvages de déchets : les auteurs confondus par les caméras.

UN OUTIL PRÉCIEUX POUR LES FORCES DE L'ORDRE

La vidéoprotection est un outil de plus en plus sollicité par la police nationale.

Récemment, la commune a été invitée, comme d'autres villes des Yvelines, à mettre ses images à disposition du Service interdépartemental de la police judiciaire, dans le cadre d'enquêtes plus larges, notamment en lien avec la lutte contre la criminalité organisée.

... pour en obtenir 4, voire davantage avec l'effet zoom.



ESPACE JEUNES CAP SUR UNE NOUVELLE SAISON !

Lieu d'échange, de loisirs et de découvertes, l'Espace Jeunes s'adresse à tous les adolescents âgés de 11 à 17 ans dès leur rentrée au collège. C'est l'heure de retrouver ses activités et les moments entre amis.

Parents, adolescents et animateurs réunis pour une soirée conviviale à l'Espace Jeunes : un moment de partage intergénérationnel autour d'activités ludiques, qui reflète l'esprit d'ouverture, de dialogue et de convivialité porté par la structure tout au long de l'année.



Installé 10 rue de Guhermont, l'Espace Jeunes est une structure municipale encadrée par une équipe composée d'un directeur et de deux animateurs. Elle propose un cadre convivial et sécurisé, adapté aux envies et besoins des jeunes Arnolphiens.

UN ÉTÉ RYTHMÉ ET RICHE EN AVENTURES

Cet été encore, l'Espace Jeunes a proposé à ses 142 adhérents plusieurs temps forts, à l'image du séjour de deux jours au Futuroscope et AquaScope pour un concentré de sensations fortes et de découvertes scientifiques, du stage d'équitation de trois jours pour s'initier ou se perfectionner ou encore du stage culturel à la Maison Elsa Triolet-Aragon pour explorer l'art et l'écriture.

UN LIEU VIVANT ET BIEN ÉQUIPÉ

Tout au long de l'année, les jeunes peuvent participer à des activités ludiques, sportives, créatives ou culturelles, à des sorties ou encore à des projets collectifs. Sur place, les collégiens peuvent se détendre ou s'activer selon leurs envies : consoles de jeux Switch et PS5, baby-foot, billard, ping-pong, cuisine

équipée et accès au terrain sportif extérieur. En dehors des vacances scolaires, deux vendredis par mois donnent lieu à une nocturne jusqu'à 21h30 autour d'activités thématiques, auxquelles parfois les parents sont même conviés, comme en juin dernier (voir photo).

INFOS PRATIQUES ET INSCRIPTIONS

Horaires (hors vacances scolaires) :

Lundi, mardi, jeudi : 16h - 18h30
Mercredi : 13h30 - 18h30
Vendredi : 16h - 18h30 (21h30 deux fois par mois)

Horaires (vacances scolaires) :

Lundi à jeudi : 10h - 18h
Vendredi : 14h - 21h30

Adhésion annuelle : 20 € (Tickets Jeunes acceptés)

Contact : 06 80 40 03 26

Rendez-vous au forum des associations

La campagne d'inscriptions pour la saison 2025-2026 débute à l'occasion du forum des associations, le samedi 6 septembre. Une occasion idéale pour rencontrer l'équipe, découvrir les locaux et poser toutes vos questions.

LA MAIRIE

AUSSI UN LIEU DE FORMATION

Tout au long de l'année, depuis la classe de 3^e pour une semaine d'observation jusqu'aux stages à mener lors de formations supérieures, la mairie accueille des stagiaires avec l'ambition d'apporter à cette jeunesse une réelle approche de la vie de tous les jours.



Juste avant les vacances d'été, Manon et Lilou, deux élèves en seconde professionnelle « relation client » au lycée Nicolas-Tesla de Dourdan, ont effectué une immersion dans le monde du travail. Témoignages.

LILOU, 15 ANS, DE SAINT-MARTIN-DE-BRÉTHENCOURT Quelle profession envisages-tu plus tard ?

Je souhaite être policière ou gendarme. Je regarde les reportages en ligne sur les interventions des forces de l'ordre. J'ai envie d'exercer ce métier car il vient en aide aux gens. La police est là pour aider les personnes et recadrer ceux qui ne respectent pas les règles.

Est-ce que le stage en mairie conforte ton choix ?

Oui. Cela m'a permis de rencontrer le chef de la police municipale. Il m'a donné les clés pour accéder aux différentes formations.

Pourquoi as-tu opté pour une formation « relation client » ?

La condition pour accéder au concours des écoles est l'obtention du bac ou d'un équivalent. En sortie de 3^e, mes notes étaient trop faibles pour accéder à une formation générale. J'ai opté pour une formation pro, ma moyenne avoisine la note de 15.

Quel enseignement tires-tu de ton stage à la mairie ?

Il s'est montré intéressant. J'ai pu découvrir bien plus que l'accueil. J'ai pu voir en action la police municipale et participer à la cérémonie commémorative du 18 juin. J'ai rencontré

et échangé avec les gardes républicains. Je pratique aussi l'équitation. Vivre sa passion pour le cheval tout en travaillant, c'est bien.

MANON, 16 ANS, DE SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES Quelle profession envisages-tu plus tard ?

Je souhaite travailler dans l'événementiel, notamment dans la décoration et la mise en scène d'événements : mariage, anniversaire... J'ai déjà participé à des décorations lors de fêtes familiales. J'envisage un BTS à l'issue du bac pro, voire une formation en alternance.

Qu'est-ce que le stage à la mairie t'a apporté ?

Lors du temps passé à l'accueil, cela m'a permis de me donner confiance à l'oral et de vaincre ma timidité pour parler aux gens. J'ai aussi répondu au téléphone. À l'occasion de la cérémonie du 18 juin, je me suis rendu compte du besoin de préparation nécessaire pour coordonner le déroulé, pour inviter toutes les personnes et faire en sorte que chaque acteur soit à sa place. J'ai aussi assisté à une réunion préparatoire avec l'élue en charge des cérémonies commémoratives. J'ai fait le même constat également à l'occasion de la fête de la musique. Il ne faut rien oublier...

PRÉVENTION

UN PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE POUR MIEUX ANTICIPER ET MIEUX PROTÉGER

Inondations, tempêtes, feux de forêt, accidents industriels... Face aux risques naturels ou technologiques, la commune doit pouvoir réagir rapidement et efficacement. C'est tout l'enjeu du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : un outil opérationnel, en cours de finalisation, qui permettra à la municipalité de coordonner la réponse locale en cas d'événement grave.

« En novembre 2023, il a fallu évacuer les Arnolphiens les plus impactés par la montée des eaux ». De la fiction à la réalité, aujourd'hui la frontière peut être franchie à tout moment tant le climat se montre de plus en plus instable et excessif. C'est à cet exercice que s'étaient soumis élus et agents de la mairie mobilisés à l'occasion d'un exercice mené dans le cadre du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI). La salle des mariages s'étant transformée en Poste de Commandement Centralisé.



POURQUOI UN PCS À SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES ?

Chacun se souvient des inondations d'octobre 2024 et du débordement de la Rémarde. À cette occasion, le sous-préfet Nicolas Ventre s'était rendu en personne dans notre commune et celles environnantes pour évaluer la situation. À la suite de cet épisode, l'État a agi. Le 6 février 2025, la commune a reçu un courrier recommandé l'invitant, comme neuf autres communes du territoire, à élaborer un Plan

Communal de Sauvegarde, en raison de son exposition à au moins un risque naturel ou technologique.

Saint-Arnoult-en-Yvelines disposait déjà d'un plan neige et verglas, mais ce nouveau plan permettra d'élargir notre préparation à d'autres types de risques majeurs.

Par ailleurs, le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la Rémarde et de ses affluents, initié dès 2019, continue d'être élaboré, tout comme le Programme d'Actions de



L'inondation, le retrait et gonflement des argiles, la remontée de nappe et les mouvements de terrain sont les risques essentiels auxquels notre commune est la plus soumise.

Prévention des Inondations (PAPI) du bassin Orge-Yvette (116 communes concernées). Un exercice de simulation s'est d'ailleurs tenu dans notre commune le 14 novembre 2023 dans ce cadre.

Autant de preuves de l'engagement de la commune, dans la durée, à mieux se préparer et à protéger ses habitants.

UN PLAN CONCRET ET COLLECTIF

Le PCS permet à la commune :

- d'identifier les risques présents sur son territoire ;
- d'organiser les moyens d'alerte et les dispositifs d'accueil en cas d'évacuation ;
- de coordonner les acteurs locaux (élus, agents, secours, bénévoles) ;
- d'assurer la continuité des services essentiels à la population.

Pour construire ce plan, plusieurs agents communaux ont participé à 4 ateliers (en visio le 13 mai, puis en présentiel les 27 mai, 6 et 16 juin à la sous-préfecture de Rambouillet) ainsi qu'à un premier séminaire. Un second séminaire se tiendra après l'été.

Ces séances ont été animées par la DDT (Direction Départementale des Territoires) des Yvelines – service environnement – avec la participation de nombreux partenaires : police, gendarmerie, pompiers, SAMU, services du Département.

CONNAÎTRE LES RISQUES AUTOUR DE CHEZ SOI : GÉORISQUES

La France est exposée à une grande diversité de risques naturels et technologiques. Savoir les identifier, c'est déjà mieux s'en protéger.

C'est là qu'intervient GéoRisques, un portail public gratuit lancé par le Ministère de la Transition écologique et le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières). Il vous permet de visualiser les dangers présents

dans votre commune : incendies, inondations, mouvements de terrain, radon, pollution des sols, etc.

Pour qui ?

- Les citoyens, pour mieux connaître leur environnement.
- Les acheteurs ou locataires, pour établir leur État des Risques (ERRIAL), obligatoire lors de ventes ou locations.
- Les collectivités et professionnels, pour anticiper, aménager, sécuriser.

Ses atouts :

- Une carte interactive avec superposition des risques.
- Des fiches explicatives claires.
- Des conseils pratiques : kit d'urgence, débroussaillage, aménagement du logement, etc.
- Une interface adaptée à chaque profil (particulier, élu, expert).

Chiffres clés :

- Plus de 1 million de transactions immobilières s'appuient chaque année sur les données de GéoRisques.
- Le portail est connecté à 30 bases de données géologiques et environnementales.
- Une nouvelle version, encore plus intuitive, est en préparation.

Pourquoi consulter GéoRisques ?

Parce que mieux connaître, c'est mieux anticiper. Et parce que chaque habitant est aussi un acteur de sa propre sécurité.

Découvrez la plateforme : www.georisques.gouv.fr



Mieux connaître les risques sur le territoire

DÉCHETS

COLLECTE D'AMIANTE

Le traitement des déchets d'amiante est coûteux, complexe, et constitue un véritable casse-tête pour de nombreux foyers. Le Sitreva tente d'y répondre concrètement avec une opération test, simple et gratuite, à la déchèterie de Saint-Arnoult.

Comment participer ?
La collecte se fait sur réservation uniquement, via un formulaire en ligne à remplir sur www.sitreva.fr, à condition de disposer d'un Pass'Déchèterie avec un solde de 15 points minimum.
Une fois le créneau validé, l'utilisateur reçoit un e-mail de confirmation avec toutes les consignes.

Les déchets d'amiante lié acceptés par Sitreva



Plaques de fibrociment



Tuyaux et canalisations en fibrociment



Jardinières



Qui ne s'est jamais vu refuser un déchet amianté en déchèterie ? Qui n'a jamais dû faire plusieurs dizaines de kilomètres pour s'en débarrasser dans les règles, moyennant des frais auprès d'un organisme agréé ? Afin d'offrir une solution locale, sans frais, et conforme aux normes de sécurité, le Sitreva organise une collecte exceptionnelle de déchets d'amiante lié, le mercredi 1er octobre 2025 à la déchèterie de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Cette expérimentation, si elle s'avère concluante, pourrait être élargie à d'autres déchèteries du territoire.

QUELS DÉCHETS SONT ACCEPTÉS ?

Seuls les déchets d'amiante lié, c'est-à-dire emprisonné dans du ciment, seront autorisés :

- Plaques et tôles en fibrociment
- Tuyaux, gouttières, vide-ordures
- Jardinières

Limite de dépôt : 10 objets maximum, tous types confondus, de dimensions inférieures à 2,50 m x 1 m.

Un kit de sécurité fourni

Les 13 et 14 septembre, les participants devront venir récupérer à la déchèterie :

- Un kit de protection individuelle (obligatoire)
- Le matériel d'emballage spécifique pour conditionner les déchets

Important : Le jour J, aucune aide au déchargement ne pourra être apportée par le personnel. Il est donc recommandé de venir accompagné en cas de volume ou de poids important.

Seuls les déchets correctement conditionnés dans les emballages fournis seront acceptés.

En cas de désistement ou d'imprévu, contactez : amiante@sitreva.fr

Mercredi 1^{er} octobre 2025 - sur réservation uniquement



Ils sont les plus anciens habitants de la rue du Pot d'Étain, où ils ont fait construire en 1972. Originaires de l'Orne, Annick et Bernard Henriët font aussi preuve de longévité en amour. Un attachement à l'un et l'autre qu'ils ont souhaité marquer par un retour devant Mme le Maire le 12 juillet 2025 pour fêter leurs noces de diamant.



ANNICK ET BERNARD, UNE VIE À LA LUEUR DU DIAMANT

Né à Semallé, dont il garde fièrement dans son jardin l'un des trois panneaux patronymiques de cette petite ville de la Sarthe présents à l'époque sur la gare, Bernard Henriet est fils de cultivateurs. « *Eh oui, on disait cultivateur à l'époque, et non pas paysan ou agriculteur* », s'empresse d'insister le fringant jeune homme de 87 ans, à la parole prolixe et à la mémoire des dates exemplaires. Bernard est le 5^e enfant d'une fratrie de 7. À Semallé, ses parents étaient à la tête d'une exploitation riche d'une douzaine de vaches, dont les veaux, engraisés, étaient destinés à la boucherie. « *Nous avions 3 percheurons pour cultiver les terres dont les récoltes nourrissaient les bovins. Mes parents n'avaient pas confiance dans l'école communale. À 6 ans, le 1^{er} octobre 1944, je suis donc rentré en pension et j'en suis ressorti à l'âge de 14 ans avec le certificat d'études, c'était le 30 juin 1952. Je n'étais pas trop mauvais en classe, l'instit voulait me garder. Mais je suis rentré à la ferme, où du 1^{er} juillet 1952 au 1^{er} juillet 1958, j'ai aidé mes parents. J'étais aide familial, pour employer le terme exact. Puis le 4 juillet 1958, j'ai rejoint le drapeau national. C'est à l'armée, le 7 juillet 1958, que j'ai fêté mes 20 ans. Après 4 mois de classe, l'État m'a financé une « croisière en Méditerranée », pour un débarquement à Oran le 4 novembre 1958 et un périple jusqu'à Colomb-Béchar. À la suite d'une infection pulmonaire consécutive au climat algérien, j'ai été rapatrié en France à l'hôpital militaire le 15 mars 1960. Un an plus tard, je suis rentré chez moi en convalescence jusqu'au 1^{er} septembre 1963. Ensuite, le Ministère des anciens combattants m'a financé ma reprise d'études jusqu'au 30 juin 1965 et j'ai obtenu un CAP d'électronique. Dans la foulée, je suis devenu moniteur-professeur en électricité et électronique aux Orphelins Apprentis d'Auteuil. Puis j'ai rejoint la société Engins Matra, qui deviendra plus tard Matra, en avril 1968. J'y effectuerai tout le reste de ma carrière, jusqu'à mon départ à la retraite le 12 juillet 1996* ».

Un couple complice et uni

Toute cette vie, Bernard l'a pour ainsi dire passée en compagnie d'Annick, née Salin sur la commune voisine de Sées. Les parents des deux enfants étaient amis et grands amateurs de pêche. La ferme de Semallé longeait 1,5 km de la rivière Sarthe. Les deux familles et leurs enfants s'y sont souvent retrouvés.

« Tout le monde s'entraidait dans le quartier »

Mais ce n'est finalement que bien plus tard, en 1961, que le couple se forme, à l'occasion du mariage de la sœur d'Annick.

Le beau-père d'Annick est menuisier, et maman veille sur les 5 enfants de la famille recomposée. Annick obtiendra également son « certifié » à 14 ans et entamera un apprentissage en imprimerie. Nous sommes en 1958.

Le 10 juillet 1965, le couple officialise son union à Alençon, puis s'installe à Paris, « *dans un 7,5 m²* », se souvient Bernard. Annick met à profit son apprentissage pour exercer quelques petits boulots dans différentes imprimeries, avant d'intégrer l'Imprimerie nationale, à la fonction de brocheuse, mais aussi à la préparation des sujets des examens nationaux.

En 1972, le couple rallie Saint-Arnoult-en-Yvelines, où il fait construire une maison rue du Pot d'Étain. De 1981 à 1989, Annick, après avoir quitté l'imprimerie nationale, sera à la tête de la mercerie Phildar, au 5 bis rue Charles-de-Gaulle, actuellement First Pizza. Annick sera ensuite agent commercial dans l'immobilier toujours à Saint-Arnoult-en-Yvelines, avant de retrouver Bernard à la retraite en 2011.

Une retraite que le couple partage autour de leur passion commune pour le jardinage. Bernard aura passé du temps à vivre sa passion pour le vélo, puis le bûcheronnage pour alimenter l'âtre de la maison. Tous deux veillent à la pousse du jardin, dans lequel Bernard est à l'origine de nombreuses boutures, greffes. Le couple veille également sur le bac à poissons, alimenté en eau par la toiture de la maison. Le couple est aussi un point de ralliement pour les anciens du quartier. « *À une époque, tout le monde s'entraidait dans le quartier. Aujourd'hui, c'est moins vrai, mais nous avons encore de nombreux amis dans la rue* », se réjouit le couple.

Une vie bien remplie

Le 12 juillet, Annick et Bernard ont donc renouvelé leurs vœux de mariage autour de leur famille, dont leur fils Éric, né en 1967, de leurs amis et voisins.

Très attentif aux dates, il n'aura pas échappé à Bernard, qu'entre le 12 juillet 1996 et le 12 juillet 2025, cela a fait très exactement 29 ans qu'il savoure le bonheur de la retraite, et qu'étant né le 7 juillet 1938, cela représente donc déjà un tiers de sa vie passé à la retraite. Elle n'est pas belle la vie ?



**Nouveau !
Écoutez
le portrait
du mois**



TRAVAUX D'ÉTÉ

SÉCURITÉ, CONFORT ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

L'été, période de moindre affluence dans les bâtiments communaux et sur la voirie, offre chaque année une fenêtre idéale pour la réalisation de nombreux travaux. Plusieurs chantiers ont ainsi été menés ou engagés, alliant sécurité, accessibilité, confort du quotidien et poursuite des efforts en matière de sobriété énergétique.



Bureau de poste

Bâtiment communal, il a été équipé d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, financée par la commune.

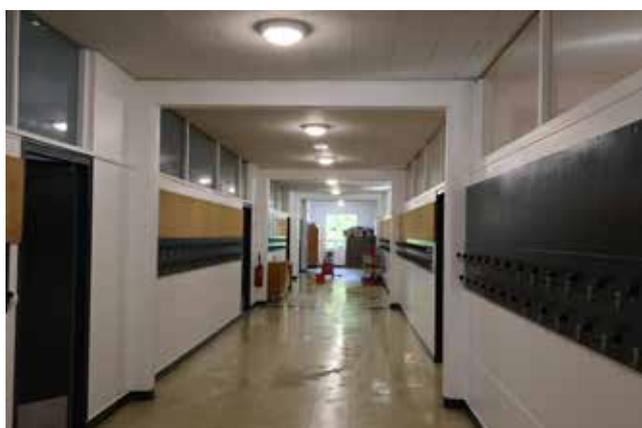
École Camescasse

Un ancien local désaffecté menaçant de s'effondrer a été démoli pour garantir la sécurité aux abords de la rue du Docteur Rémond.



« L'ancienne prison »

Bâtiment communal situé à l'angle des rues Eugène Renault et de la Fontaine, devenu local de rangement, a été démoli en raison de la fragilité de sa structure.



École Guhermont

Le couloir du 1er étage et les portes de classes ont été repeints, et l'éclairage y a été modernisé.

Terrain synthétique

Une inspection des mâts d'éclairage a été menée par l'entreprise LedsPros, en prévision du remplacement des projecteurs actuels par des équipements LED basse consommation.





Centre-ville

Les 95 lampadaires de voirie non encore passés à la technologie LED vont être prochainement tous changés par de nouvelles lanternes de style basse consommation pour un coût de 60 000 €. À terme, les 1 200 points lumineux de la commune auront tous basculé en éclairage LED, générant des économies substantielles d'énergie.



Voirie

Un important chantier va débiter aux abords du Champ des Pommiers et du cimetière, incluant la reprise de la voirie, du réseau pluvial et de l'éclairage. Ce programme, d'un coût de plus de 300 000 €, est en partie financé par le Département et le bailleur I3F. Il se conclura par la pose d'un enrobé neuf.

Couverture

Les toitures des écoles et leur écoulement d'eau de pluie ont été inspectées et remis en état.



Parc Arsonneau

Une table de pique-nique adaptée aux personnes à mobilité réduite, notamment en fauteuil, ainsi qu'un banc supplémentaire ont été implantés. Ils ont été rapidement adoptés par les familles.



Rue des Remparts

À hauteur du futur chantier Grivot, les réseaux aériens (basse tension et fibre optique) ont été enterrés.



Fil d'eau

De retour de vacances, les agents des services techniques se sont attelés de nouveau à désherber fils d'eau et trottoirs de la commune.

QUESTIONS / RÉPONSES

LA MAIRIE RÉPOND À VOS INTERROGATIONS

*La municipalité répond à vos questions.
Celles-ci peuvent être posées via l'application illiwap.*

Bonjour, de jeunes arbres et arbustes ont été plantés l'année dernière rue de la Mare Noire. Il serait nécessaire de les arroser, les feuilles sont tombantes.

L'arrosage mené par les agents du service des espaces verts et les pluies successives ont semble-t-il permis à ces jeunes arbustes de retrouver toute leur vigueur.



Des branches d'arbres implantés sur la coulée verte tombent chez moi. La commune peut-elle intervenir ?

Réponse : Un élagueur est intervenu mercredi 30 juillet pour libérer la propriété privée de l'expansion de trois arbres.



Le marquage de la piste cyclable rue des Remparts est complètement effacé.

Réponse : Depuis plusieurs années, la rue des Remparts est limitée à 30 km/h.

Cette limitation contribue à l'apaisement de la circulation et permet une meilleure cohabitation entre les différents usagers notamment les automobilistes et sans nécessiter d'aménagement cyclable séparé.



Serait-il possible de prévoir une poubelle pour jeter les fleurs et couronnes fanées en bas du cimetière SVP ?

Rien au Jardin du souvenir ni au colombarium.

Réponse : Des containers sont positionnés à proximité immédiate des deux points d'eau de cette partie du cimetière.



Mardi 24 juin 2025 - 20h - Salle du conseil municipal au Colombier

AGGLOMÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL ARNOLPHIEN RÉCLAME UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE SUPPLÉMENTAIRE

1. En prévision des prochaines élections municipales de mars 2026, le conseil communautaire de Rambouillet Territoires table sur un futur conseil communautaire composé de 66 conseillers communautaires, comme pour la mandature actuelle. Cette répartition est constituée à partir d'un accord local, alors que la répartition de droit commun prévoit 72 conseillers à se répartir entre les 36 communes qui constituent l'EPCI, et ce proportionnellement à leur nombre d'habitants. Ce nombre de 66 est obtenu au détriment des communes de Rambouillet 18 conseillers avec l'accord local contre 23 avec la répartition de droit commun, 4 pour Saint-Arnoult-en-Yvelines au lieu de 5, 2 pour Ablis contre 3, et 2 pour Bonnelles contre 1.

Le conseil arnolphien s'est majoritairement opposé à cette répartition locale. Pour que la répartition de droit local soit validée, il faudra qu'elle soit adoptée par les deux tiers au moins des conseils municipaux des communes membres représentant plus de la moitié de la population de RT78, ou la moitié des conseils municipaux représentant plus de deux tiers de la population de RT78. Dans le cas contraire, le Préfet validera la composition du conseil communautaire selon la répartition de droit commun. Verdict au plus tard le 31 août 2025, après que chacun des 36 conseils municipaux se soit prononcé sur ce point.

2. Les mesures pour réduire les consommations de gaz et d'électricité de la commune, à savoir la régulation des températures dans les bâtiments publics, la planification et l'abaissement des températures de consigne, la sensibilisation des utilisateurs, le recul de la date de mise en chauffe, l'installation de vannes thermostatiques, la mise hors gel des bâtiments inoccupés, la rénovation ou l'adaptation des systèmes de chauffage, ainsi que l'extinction nocturne de l'éclairage public fin 2022, ont permis à la commune de diminuer, entre 2022 et 2023, sa consommation électrique de 29 % et de gaz de 45 %. Cela a permis de circonscrire, sur la même période, alors que les prix de l'énergie flambaient, la dépense à + 61 % en électricité et + 43 % en gaz. En 2024, la dépense globale s'est stabilisée à + 3,9 % pour afficher 632 108 €, constituée d'un coût de l'électricité de 374 150 € et du gaz de 257 958 €.

La commune est engagée au travers d'un groupement de commande avec le SEY, Syndicat d'Énergie des Yvelines, pour sa fourniture de gaz et d'électricité pour la période 2023- 2026.

Pour la période 2027- 2030, à la demande du SEY, la commune accepte la nouvelle convention constitutive sur le volet gaz, à l'heure où le syndicat initie de nouveaux marchés européens d'achat.

3. La commune envisage le déploiement de nouvelles caméras de vidéoprotection. À lire pages 14 et 15.

4. Des travaux d'aménagement vont être entrepris pour repositionner les deux places de stationnement destinées aux personnes à mobilité réduite actuellement situées face à la pharmacie et à la boulangerie. De l'avis des usagers concernés, ces deux emplacements trouvent leurs limites d'usage : route en pente, présence de la bordure de trottoir, panneau signalétique empêchant l'ouverture de la portière et dimensionnement insuffisant. Ces travaux d'un montant de 13 989 € ont été soumis au budget participatif handicap de la région Île-de-France en faveur desquels les Arnolphiens ont été invités à voter en ligne. La commune envisage ainsi l'octroi d'un financement maximum de 10 000 €.



5. À la demande du conseil d'école de la maternelle du Jeu de Paume, l'horaire de dépose le matin et de retrait le soir des enfants a été avancé de 5 minutes, soit 8h25 et 16h25, afin de permettre plus de confort aux parents ayant des enfants en maternelle et en élémentaire.

6. La commune a inscrit le cinéma Le Cratère parmi les lieux culturels accessibles via le Pass Culture, mis en place par le gouvernement.

Ce dispositif octroie un crédit de 50 € à tout jeune de 17 ans, et 150 € pour ceux âgés de 18 à 20 ans. Un bonus de 50 € est accordé aux jeunes remplissant l'un des critères suivants :

- Bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé
- Bénéficiaires de l'allocation adultes handicapés
- Jeunes dont le quotient familial est inférieur à un seuil défini chaque année

AGENDA

SORTIR



Les rendez-vous de Saint Arnoult Randonnée

Au mois de septembre, Saint Arnoult Randonnée organise une randonnée classique tous les mardis, samedis matin et dimanches ainsi qu'une randonnée douce tous les vendredis matin ou après-midi. Plusieurs séjours et week-ends sont au programme.

Consultez le planning des sorties sur le site Internet :
www.randonnee78.fr/saint-arnoult/planning-des-sorties

CONTACT : Gilles au 06 87 01 55 12 - contact@saint-arnoult-rando.fr



SAMEDI 6 SEPTEMBRE

9h à 11h : Permanence litige UFC-Que Choisir
Conseils sur la gestion des litiges de consommation.
Espace Culturel Victor Hugo, salle Rêverie. Gratuit.
Inscription : Sur le site rambouillet.ufcquechoisir.fr,
cliquer sur le bouton orange « Prendre Rendez-vous »

9h à 14h : Forum des associations.
Complexe Sportif.

15h à 16h30 : Initiation au Qi Gong et Tai Chi Chuan
Par l'Atelier du Ying Yang 78 (LADYY78).
Parc de l'Aleu ou Préau de Camescasse si pluie. Gratuit.
Contact : Aurélie : latelierduyingyang78@gmail.com
06 14 28 21 54
Patrice : 06 98 84 42 80 / www.latelierduyingyang.com

20h42 : Soirée Ludos
Soirée jeux avec les Ludotiens.
Salle Arthur Rimbaud sous Le Colombier.
Contact : contact@lesludotiens.com

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

7h à 9h : Randonnées du Bon St Arnoult
USSA Cyclo.
Plusieurs parcours route, VTT, gravel et marche.
Tarif en fonction du parcours. Complexe sportif.
Inscription : ussacyclo.fr

12h à 18h : Vernissage Exposition d'Alain Kleinmann
et concert de musique de chambre
Avec un cocktail sous forme de brunch à 12h00.
Du 6 septembre au 30 novembre 2025. Tous les jours de
14h à 18h
Le vernissage sera l'occasion d'un concert de musique de
chambre donné à 14h30 (durée 50 minutes) en résonance
avec les œuvres d'Alain Kleinmann. Concert en partenariat
avec l'Orchestre national d'Île-de-France.
Gratuit sur réservation :
www.billetweb.fr/vernissage-exposition-alain-kleinmann
Maison Elsa Triolet-Aragon.
Contact : info@maison-triolet-aragon.com - 01 30 41 20 15

VENREDI 12 SEPTEMBRE

17h à 19h : Complémentaire santé (ASCS-SA)
Permanence de l'Association Solidaire Complémentaire
Santé Saint-Arnoult.
Salle Printemps, Espace Culturel Victor Hugo.

JEUDI 18 SEPTEMBRE

15h à 16h30 : Les rencontres de la médiathèque
Médiathèque.

VENREDI 19 SEPTEMBRE

20h42 : Soirée Ludos
Soirée jeux avec les Ludotiens.
Salle Arthur Rimbaud sous Le Colombier.
Contact : contact@lesludotiens.com

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

14h : P'tits Ludos
Après-midi jeux avec les Ludotiens.
Salle Arthur Rimbaud sous Le Colombier.
Contact : contact@lesludotiens.com

14h à 17h : Répare Café
Ressources&Vous.

Le Répare Café est un atelier de réparation pour vos
appareils électriques, mécaniques et électroniques. Le
principe est simple : vous apportez un ou plusieurs objets
en panne et un bénévole réparateur cherchera avec vous la
ou les raisons de la panne et vous aidera à réparer.
L'atelier se déroule dans un cadre convivial et chaleureux
autour d'un café ou d'un thé, accompagné de petits gâteaux.
N'hésitez pas à participer en ramenant vous aussi un petit
quelque chose à grignoter ou boire !
Salle Paul Verlaine.
Contact : ressourcesetvous.org

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

14h à 18h : Journées du patrimoine
Venez découvrir la maison d'Elsa Triolet et Louis Aragon à
l'occasion d'une visite commentée gratuite de 30 minutes.
Au cœur d'un parc de 6 hectares, le moulin de Villeneuve
vous entraîne dans l'intimité du couple d'écrivains. En 1951,
Aragon et Elsa Triolet acquièrent cet ancien moulin du XII^e
siècle bordé par la Rémarde. Source d'inspiration, cette
maison est le lieu où ils viennent écrire, rêver, partager de
beaux moments avec mille amis. C'est ici qu'ils écrivirent
parmi les plus belles pages de la littérature française.
Gratuit sur réservation.
Maison Elsa Triolet-Aragon, rue de la Villeneuve.
Contact : info@maison-triolet-aragon.com - 01 30 41 20 15

14h à 18h : Exposition temporaire
Société Historique et Archéologique de Saint Arnoult et sa
Région.
Aspects du patrimoine architectural de Saint-Arnoult-en-
Yvelines.
Gratuit (dons acceptés). Moulin Neuf, rue de Nuisement.
Contact : riederpatrick@orange.fr

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

13h30 à 17h : Course hippique
Prix de Saint-Arnoult-en-Yvelines.
Hippodrome de Rambouillet.

14h à 18h : Journées du patrimoine
Ouverture du Musée des Arts et Traditions Populaires au
public.
Gratuit (dons acceptés). Moulin Neuf, rue de Nuisement.
Contact : riederpatrick@orange.fr

MARDI 23 SEPTEMBRE

20h : Conseil municipal. Le Colombier.

SAMEDI 27 SEPTEMBRE

8h à 19h : 42^e foire à la brocante

14h à 17h : Rentrée des ateliers Ressources&Vous.

Venez partager un moment convivial autour de jeux de société et d'extérieur. En accès libre et tout public, l'atelier dure 3h et vous pouvez partir lorsque vous le souhaitez.

Atelier gratuit mais vous pouvez le soutenir en faisant un don lors de votre participation et également en en parlant autour de vous !

10 rue Laguesse Charron - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines.
Plus de précisions : ressourcesetvous.org

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

12h30 : Loto des amis du HPR

Ouverture des portes à 12h30, début loto 14h.

Sandwichs et pâtisseries. Sans réservation.

14h à 18h : Ouverture du Musée des Arts et Traditions Populaires au public.

Gratuit (dons acceptés). Moulin Neuf, rue de Nuisement.

Contact : riederpatrick@orange.fr

MARDI 30 SEPTEMBRE

9h15 et 10h30 : BB lecteurs

Médiathèque.

UN CHEF...

PAS COMME LES AUTRES !

DIMANCHE 5 OCTOBRE

15H - LE CHEF TOCTOC AU CRATERE



Bienvenue dans l'univers déjanté du Chef Toctoc, un spectacle savoureux mêlant théâtre burlesque, mime, clown et cuisine (ou presque !). Aux commandes : un personnage aussi loufoque qu'attachant, passionné par son art culinaire... mais totalement imprévisible. Derrière ses fourneaux imaginaires, il transforme chaque ustensile, chaque ingrédient et chaque geste en prétexte à rire, s'émerveiller

ou s'émuouvoir. Sans un mot, avec une expressivité désarmante, le Chef Toctoc nous embarque dans un festin visuel, une recette aussi poétique que décalée, concoctée avec générosité par la Compagnie des Miracles.

Accessible à tous les âges, ce spectacle est une véritable bouffée d'oxygène, un moment de théâtre visuel plein de tendresse, de maladresses et de surprises. Un chef-d'œuvre d'humanité et de fantaisie à ne surtout pas manquer !

Une aventure culinaire pleine de magie, de théâtre et d'humour à savourer en famille.

Spectacle tout public à partir de 6 ans.

Réservation :

www.billetweb.fr/le-chef-toc-toc

Tarif unique : 8 €

Renseignements : ac@say78.fr

01 30 88 28 89



COLIS DE NOËL DU CCAS

Il est distribué en décembre au aînés de plus de 70 ans ayant fourni leur avis de non-imposition 2025 au CCAS avant le 31 octobre 2025.

Initiations gratuites

Qi Gong & Tai Chi Chuan

Où ?
Au Parc de l'Alou du Préau de Comancesse*
Quand ?
samedi 4/09/25 15h - 18h30
Dim 5/10/25 18h - 17h30
Dim 09/11/25 15h - 18h30
Ouvert à tous.
*si mauvais temps

Plus d'informations sur les bienfaits de cet art et sur les cours de la semaine : taichitai@yvelines.com ou forum

RANDO VELO BSA 2025

VTT : 12-21-40-60-70 km
ROUTE : 60-80-90 km
GRAVEL : 60-80 km
MARCHÉ : 8-10 km

07 SEPT

LES RANDONNÉES DU BON ST ARNOULT (78)

Remarque : Stade de St-Arnoult-en-Yvelines, 31 km du départ
Départ de 7h à 8h sur VTT 70 km et Gravel 80 km de 7h à 8h30
Salle de 1 à 18 km, marche et les départs sont gratuits.

EXPOSITION TEMPORAIRE

ENTRÉE GRATUITE

PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET SITES REMARQUABLES de Saint-Arnoult-en-Yvelines

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 SEPTEMBRE de 14h à 18h

Journées européennes du patrimoine

du 08.09 au 21.09

Par la Société Historique et Archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines

MOULIN NEUF, Rue de Nuisement (après le stade)

afterwork by proptips

Après le succès des précédentes éditions, venez participer à un moment convivial, des Entrepreneurs, Artisans et Professionnels de St Arnoult en Yvelines et ses alentours !

JEUDI 2 OCTOBRE 2025 à 18h30

Complexe sportif Salle Ping Pong Rue de Nuisement Saint-Arnoult-en-Yvelines

Inscription auprès de votre conseiller immobilier LVD

Julien LEVILLAIN 06 39 92 42 74	Alexandre DE SA MARQUES 06 42 42 88 73
Clément GOULET 06 30 25 52 13	Elise DIANDA 06 47 53 03 88
Véronique PAKSAS 06 47 58 29 21	Mark MILES 06 30 02 25 11

ÉDITION 21 beloum-artistes.com

PARCOURS D'ARTISTES

Ateliers et expositions en Vallée de Comancesse et alentours

hEdium

4-5 et 11-12 OCTOBRE 2025

vendredi et dimanche de 10h à 17h

TRAIL & MARCHES EN ROSE

5 OCT. 2025

9h30 PLACE JEAN MOULIN SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

5€

Octobre Rose

MAJORITÉ MUNICIPALE

**Agir pour la sécurité et l'accessibilité :
deux engagements tenus par notre équipe
Saison 5 Episode 9.**

Depuis le début de notre mandat, notre équipe municipale agit avec détermination pour améliorer la sécurité et l'accessibilité à Saint-Arnoult-en-Yvelines. Deux priorités claires, traduites par des actions concrètes : le déploiement de caméras de vidéoprotection et l'adaptation des places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Ces avancées, saluées par de nombreux Arnolphiennes et Arnolphiens, sont aujourd'hui remises en cause par une opposition plus préoccupée par sa visibilité que par l'intérêt général.

En quatre ans, ce sont 82 affaires qui ont pu être instruites grâce aux images fournies par les caméras de surveillance. Des faits concrets, des enquêtes abouties, des responsables identifiés. Peut-on sérieusement balayer ces résultats d'un revers de main ? L'opposition estime que cela ne justifie pas l'investissement. Mais combien de ces 82 affaires seraient restées sans réponse sans cet outil ? Que dirait-on si nous avions choisi de rester inactifs ? La sécurité n'a pas de prix lorsqu'elle permet aux habitants de vivre plus sereinement.

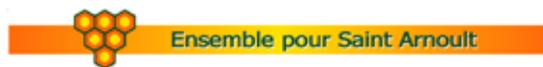
Sur l'accessibilité, même logique : nous poursuivons notre travail d'adaptation des places PMR sur l'ensemble du territoire communal. Nous ciblons en priorité les lieux fréquentés, les établissements publics, les zones commerciales. Et parfois, cela coïncide avec les habitudes de stationnement de certains élus de l'opposition... Peut-être est-ce ce qui les dérange ?

Le plus étonnant reste leur refus de soutenir notre demande de subvention pour ces projets, sous prétexte de ne pas avoir été invités à une commission. Rappelons-le clairement : une commission n'est pas une instance de décision, mais un lieu de construction du projet. Ce refus en dit long sur leurs priorités. Là où nous travaillons pour les Arnolphiens, eux cherchent des prétextes pour se désolidariser d'avancées utiles à tous.

Enfin, nous regrettons le temps perdu en conseil municipal à écouter des interventions qui s'éloignent systématiquement des sujets traités. Nous sommes élus pour débattre, proposer, agir. Pas pour assister à des démonstrations d'égo. Notre équipe reste concentrée sur l'essentiel : agir pour la sécurité, l'accessibilité et la qualité de vie des Arnolphiens. C'est notre engagement, et nous le tenons.

OPPOSITION MUNICIPALE

ENSEMBLE POUR SAINT ARNOULT



Pour la majorité, tous les moyens sont bons pour régner sans partage et sans opposition sur notre commune. Les associations sont malheureusement en première ligne de cette volonté politique avec, pour les affaiblir, une baisse éhontée des subventions, et un clientélisme assumé pour fidéliser celles qui sont dans la ligne du parti.

Et pour les autres ? Au mieux, l'indifférence, au pire des tracasseries administratives répétées pour les décourager (notamment l'accès aux salles).

Autres exemples ? Le football bénéficie de vestiaires neufs et des courts de padel (sport élitiste dérivé du tennis et du squash) sont à l'étude. Mais les autres sports se pratiquent dans un gymnase tombant en ruine. Les panneaux de basket mettant en danger les pratiquants n'ont toujours pas été remplacés malgré les démarches des jeunes venus manifester leur désarroi au Conseil municipal. Les douches sont quant à elles dans un état déplorable et l'eau chaude est coupée depuis des mois.

A quand des travaux ?

SAINT ARNOULT ET VOUS



Les choix qui façonnent notre ville se font sans vous

La situation est alarmante : la majorité navigue sans vision globale et reste sourde aux urgences de notre ville. Les projets, comme les équipements culturels et sportifs, écoles, logements, maison médicale, accumulent des retards et stagnent. Pendant ce temps, vos besoins sont sacrifiés sur l'autel de l'immobilisme.

Aujourd'hui, **les habitants sont laissés pour compte**, exclus des décisions qui façonnent leur ville. Vous êtes informés trop tard, parfois pas du tout et vos avis restent lettre morte. Une ville ne se construit pas sur des choix imposés d'en haut ni sur une communication superficielle. Elle se bâtit avec ceux qui y vivent, qui la font vivre et qui connaissent ses besoins. La démocratie locale n'est pas une option : **c'est le coeur de notre vie collective.**

Passons à une gestion responsable et réfléchie, afin de construire une ville maintenant un dialogue constant avec ses habitants.

Nous souhaitons à toutes et tous une belle rentrée.

PRATIQUE

NUMÉROS UTILES

CPAM.....	36 46
Canicule info service.....	08 00 06 66 66
Conseil énergie RT78.....	01 83 75 06 05
Gendarmerie.....	01 61 08 32 30
Police secours.....	17
Pompiers.....	18
SAMU / SMUR.....	15
SAMU Social.....	115
Hôpital Dourdan.....	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet.....	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée.....	119
Enfants disparus.....	116 000
FIL santé jeunes.....	22 24
Personnes âgées maltraitées.....	39 77
SOS médecin.....	36 24
Urgence pour sourds et malentendants.....	114
Violences conjugales.....	39 19
SNCF.....	36 35
SICTOM n° Vert.....	08 00 49 50 61
Saint Arnoult Funéraire 24h/24 et 7j/7.....	01 30 41 28 72
Pharmacie de garde : - en journée : monpharmacien-idf.fr - de nuit : 17	

Déchèterie

Route départementale 988, route d'Ablis

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, vendredi et samedi :

9h à 12h45 et 14h à 17h45

Dimanche : 9h à 12h45

Mercredi et jeudi : Fermé

Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610

78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex

Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : accueil@say78.fr

Site : saintarnoultenyvelines.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h

Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30

Mercredi et vendredi :

8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Samedi : 8h30 à 12h30

Police Municipale.....01 30 59 30 17

CCAS

Place du Jeu de Paume

78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines

Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : ccas@say78.fr

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi :

8h30 à 12h30

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS

Nos nouveau-nés

Axel LOMBART, le 7 juin 2025

Elio THOLOZAN, le 10 juin 2025

Raphaël JEANTET, le 10 juin 2025

Valentin ROSSI, le 30 juin 2025

Clément GARDES BOURDIN, le 9 juillet 2025

Halina GARDES BOURDIN, le 9 juillet 2025

Livia MERLET, le 28 juillet 2025

Ils se sont mariés

Antoine BROUSSE et Nadège COQUEREL,
le 21 juin 2025

Denis RIO et Frédérique RENOUF,
le 5 juillet 2025

Ils se sont pacés

Théo BUTTON et Fatma HACHELAF,
le 1^{er} août 2025

Marc LANDRÉ et Marie DEBOST,
le 9 août 2025

Livia
MERLET



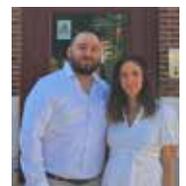
Elio
THOLOZAN



Valentin
ROSSI



Marc LANDRÉ
et Marie DEBOST



DIMANCHE 5 OCTOBRE 2025

■ 15H SALLE « LE CRATÈRE » ■

Spectacle familial
dès 6 ans



Tarif unique

8€



Réservation

LE CHEF TOCTOC

CUISINE ET **MAGIE**

Un spectacle interactif



Saint-Arnoult
en Yvelines



contact@compagniedesmiracles.fr